

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### Montréal attend plusieurs milliers de manifestants antimondialisation

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

Alors que les grandes rencontres du G8 et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont pris l'habitude de se tenir loin des regards et des manifestations, le centre-ville de Montréal fera figure d'exception en juillet et risque de ressembler à un véritable champ de bataille.

En effet, l'hôtel Reine-Elizabeth recevra le minisommet ministériel de l'OMC du 28 au 30 juillet. Les opposants à la libéralisation des marchés promettent «de faire annuler la rencontre par tous les moyens possibles» alors que la police de Montréal se prépare «à toute éventualité».

L'hôtel du boulevard René-Lévesque sera le théâtre d'une réunion préparatoire à la grande rencontre de l'OMC qui aura lieu en septembre prochain à Cancun, au Mexique, et qui rassemblera les 146 pays membres. Une vingtaine de ministres du Commerce international sont attendus à Montréal pour discuter du cycle de Doha actuellement en cours, question de faire progresser les divers dossiers.

Les opposants à la mondialisation, qui préfèrent

aujourd'hui se décrire comme des altermondialistes, en référence à une mondialisation alternative, n'entendent toutefois pas laisser les dirigeants discuter en paix. «Ces rencontres à huit clos ne sont pas légitimes», soutient Mélanie Sylvestre, porte-parole de la mobilisation de la fin juillet et membre de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC). «La réunion met en scène quelques pays importants qui vont discuter de ce qu'ils vont faire adopter par les autres ensuite. Il n'y a rien de démocratique là-dedans.»

Les détails de la mobilisation seront annoncés aujourd'hui lors d'une conférence de presse à l'université Concordia. Les organisateurs des manifestations affirment déjà que «ça va brasser pas mal» pendant les trois jours de ce minisommet. «On attend plusieurs milliers de personnes, et certains parlent de plus de 10 000 manifestants», explique Mélanie Sylvestre. «Déjà, on a pas mal de monde qui devrait venir de Toronto et des Maritimes, et la semaine dernière, on a eu une rencontre avec des organisations du nord-est des États-Unis qui voulaient s'impliquer.» Les altermondialistes se sont dits «surpris mais heureux» de voir qu'un tel événement aura lieu dans le centre d'une grande

ville. «Toutes les dernières rencontres [G8] ont eu lieu dans des endroits reculés comme Kananaskis ou Evian, rendant les mobilisations difficiles», souligne Mélanie Sylvestre. «On va en profiter pour se faire entendre.»

Du côté de la police, on ne veut évidemment rien révéler des tactiques qui seront employées pour contrer les manifestants mais on prend les menaces très au sérieux. Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) se dit «prêt à toute éventualité». «Il y aura un périmètre bloqué pour sécuriser le lieu du sommet et plusieurs rues seront également fermées pour nous permettre de circuler plus librement», explique Yannick Ouimet, agent de communication au SPVM.

Des sources policières ont confirmé au Devoir que plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour préparer l'événement et que des heures supplémentaires ont été nécessaires à la préparation du plan d'action. «Les informations que nous avons font état de la présence probable de plusieurs manifestants qui viendraient de l'extérieur de Montréal, il faut donc être prêt», commente Yannick Ouimet.

Le SPVM sera appelé sur les lieux dès le 27 juillet, la veille de la rencontre, alors qu'une grande marche

familiale sous le thème «Personne n'est illégal» prendra forme. A cette occasion, aucun affrontement avec la police n'est à l'ordre du jour. «On espère qu'il y aura beaucoup de monde, c'est le gros rassemblement populaire des trois jours», affirme Mélanie Sylvestre, porte-parole de la mobilisation.

Le lendemain, ce sera une autre histoire. Deux marches commenceront le matin dès 6h30 et convergeront vers le Reine-Elizabeth avec l'objectif de «créer le plus de perturbation possible et même de faire annuler le sommet», explique Mélanie Sylvestre. Les deux points de rencontre sont au carré Phillips, coin Sainte-Catherine et Union, et à la station de métro Guy-Concordia. «Nous ne condamnons aucun geste, dit-elle. Il n'y aura pas de mot d'ordre, mais toutes les actions seront menées par de petits groupes dans le but de faire déraiper l'événement.»

Le 29 juillet, les organisateurs prévoient «une grande manifestation de perturbation» où on promet une «résistance massive». La dernière journée, une «zone verte» sera créée loin du périmètre des affrontements pour renseigner les gens sur «les dangers du capitalisme et de l'impérialisme».

## OTTAWA

### Des propos «très durs» à l'endroit du fédéral

SUITE DE LA PAGE 1

partir d'un document soumis par Québec.

Certains de ses collègues ont eu des propos «très durs» à l'endroit du gouvernement fédéral, a relaté M. Séguin. «Ce qui choque tout le monde autour de la table, c'est la relation dans laquelle nous sommes, où nous croyons que le gouvernement fédéral agit unilatéralement, dans un total arbitraire.»

Pour la santé, les ministres provinciaux des Finances demandent à John Manley qu'il s'engage à verser la somme additionnelle de deux milliards conformément à l'arrangement sur le financement fédéral de la santé conclu en février. Ils s'accordent tous pour ne pas prêter foi aux calculs de M. Manley, qui suggèrent qu'Ottawa dégaierait un surplus de seulement trois milliards en 2003-04. «Nous évaluons que les surplus, cette année, varieront entre sept et huit milliards», a indiqué M. Séguin. Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral sous-évalue de 50 % ses surplus, a-t-il fait remarquer.

Lors de cette rencontre, tout baignait dans l'huile pour la délégation du nouveau gouvernement fédéraliste. Non seulement les ministres des Finances des autres provinces ont accepté de travailler à partir du projet de proposition de réforme de la péréquation concocté par les bonzes québécois des Finances, ils ont aussi donné leur aval à la création d'un bureau de négociations sur le déséquilibre fiscal, maintenant appelé Secrétariat d'information et de coopération sur le déséquilibre fiscal. M. Séguin a même laissé entendre que ce secrétariat sera basé à Québec, comme le souhaite le premier ministre Jean Charest. Les premiers ministres en feront l'annonce la semaine prochaine.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les avis de décès (Le mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean, Québec, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à reproduire et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## OSM

SUITE DE LA PAGE 1

(Opus 4 / Busby et Cohlmeier Architects) et de Architekt, la seule maison étrangère toujours en lice dans le dernier droit. Le bureau d'Amsterdam était associé à deux firmes d'architectes du Québec, Aedifica inc. et Les architectes Tétrault Parent Languedoc et associés.

«Le concept architectural proposé par les architectes de la firme de Architekt Cie, Petro Puljiz et Branimir Medić, coconcepteurs du projet, s'inscrit dans les grands courants internationaux de l'architecture», commente Georges Adamczyk, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal et président du jury, dans un communiqué émis hier par la SIQ. «Ce concept est indéniablement caractérisé par un élan de modernité fort à propos au regard d'un endroit regroupant d'importantes fonctions culturelles et administratives. En plus de répondre aux besoins, cette proposition novatrice est en accord avec le caractère créatif de la métropole culturelle qu'est Montréal.»

La firme de Architekt Cie réalise de nombreux projets chaque année. Elle est notamment associée à la rénovation, à l'agrandissement et à l'aménagement intérieur du complexe gouvernemental Jakob-Kaiser-Haus (Berlin) et du Centre musical de diffusion d'Hilversum (Pays-Bas). Les firmes québécoises liées au consortium ont par exemple participé à l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal et à la construction du Laboratoire de biologie expérimentale de l'Institut Armand-Frappier.

L'image de synthèse de la proposition gagnante, fournie par la SIQ, montre deux cubes, un petit et un grand. Les architectes expliquent que le petit immeuble, donnant sur la rue Sainte-Catherine (angle Jeanne-Mance), se veut davantage un rappel de l'échelle urbaine de cette rue. Ce deuxième élément est conçu pour abriter un ministère, des bureaux lequels. La grande structure cubique compose donc l'élément essentiel du projet. «L'originalité de la proposition s'organise autour de la mixité des trois fonctions représentées par la salle de l'orchestre symphonique, les bureaux des fonctionnaires et les espaces pour les conservatoires de musique et de théâtre», résume Michel Languedoc, de la firme Les architectes Tétrault Parent Languedoc et associés. «Le regroupement de ces trois fonctions fait appel à une dynamique urbaine très particulière, assez propre à Montréal.»

Son collègue Michel Dubuc, président de la firme Aedifica inc., en rajoute. «On peut présumer que le jury a été intéressé par le rejet de la typologie prévisible, qui aurait donné une tour de bureaux pour les espaces

gouvernementaux, une salle indépendante pour l'OSM, etc., dit-il. Au contraire, nous avons proposé un repère urbain très fort, qui crée un mélange d'usages à l'image d'un centre-ville.»

L'agora créée par le positionnement sur pilotis des immeubles va également dans ce sens. «Le bâtiment est efficace et compact et dégage une place publique au sol», poursuit M. Dubuc, précisant que ce forum pénétrera jusqu'à l'intérieur du cube, parfois sur plusieurs étages. «Ce bloc, qui peut paraître monolithique, est en fait extrêmement bien ciselé, avec une échancrure verticale dans l'axe de la petite rue Mayor [parallèle à la rue Sainte-Catherine, au nord], qui la rend visible de la rue Jeanne-Mance et des coupes angulées sur de Maisonneuve.»

L'entrée de la salle de l'OSM serait située sur ce boulevard. Les rumeurs veulent que d'autres finalistes aient réclamé et obtenu la possibilité de déplacer cet accès sur la rue Sainte-Catherine, plus achalandée. «On touche encore à l'esprit même du projet», dit alors Michel Dubuc. Il s'agit d'un complexe multifacé avec plusieurs entrées. Nous ne nous sommes pas arrêtés à créer des accès: nous avons conçu un grand lieu de foisonnement.»

Par ailleurs, du moins sur l'image fournie, la proposition peut évoquer le style international austère des années 60, avec ses façades de verre impersonnelles et décalquées. La même référence s'observe au nouveau siège de la Caisse de dépôt, dans le Vieux-Montréal. La marque fait s'agiter les concepteurs. Ils expliquent qu'il s'agit au contraire d'un projet inscrit dans la logique des constructions de pointe dans le monde, surtout en Europe, où la préoccupation environnementale l'emporte. Ainsi, le toit comporte d'immenses puits de lumière modulables pour aérer le bâtiment tandis que la paroi de verre permet de contrer la pression sonore et urbaine.

«Le projet maximise la pénétration de la lumière et organise un environnement de travail très agréable», commente Michel Dubuc. En plus, l'effet cubique ne serait qu'apparent puisque les plans prévoient par exemple des loggias donnant sur l'extérieur pour les conservatoires ainsi que divers éléments (dont un orgue) en porte-à-faux sur les passages de circulation. «Les foyers de la salle de l'OSM sont en fait des balcons qui donnent sur la place publique intérieure. L'image du cube est forte, mais il faut la nuancer grandement en s'attardant aux détails.»

La proposition du consortium gagnant, tout comme celles des quatre autres finalistes, sera exposée au Centre d'archives de Montréal, avenue Viger Est, en août. On peut aussi obtenir des renseignements supplémentaires sur les concours en consultant le site de la SIQ ([siq.gouv.qc.ca](http://siq.gouv.qc.ca)).

## JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

ardu de réflexion —, le jazz affublé du même qualificatif ne rassure pas, même l'amateur minimale informé. Libre expression et recherche, expérimentation, abstraction, passages arides et séquences cacophoniques: le jazz dit contemporain flirte parfois avec la musique actuelle mais retourne la plupart du temps à une forme de tradition, celle du free jazz notamment.

En free, le vocabulaire est pourtant connu depuis belle lurette. D'ailleurs, le dernier disque du Theo Jörgensmann Quartet (Allemagne), qui prend le plancher ce soir, est un hommage. La courtoisie lui fait reconnaître les pas de géant d'un de ceux qui ont permis de définir le free jazz, Ornette Coleman.

Depuis plus de 20 ans, les disques-hommages aux maîtres défilent comme c'est peu permis. On relit, on redécouvre, on ressasse. Même les courants récents, comme le free jazz, passent dans le tour de la lecture. Toutefois, le quartet du clarinettiste Theo Jörgensmann a commis le beau geste de ne pas mettre des pièces de Coleman au programme. On fait dans la création, ici, même si parfois le croisement avec le hard-bop rend la facture un tantinet scolaire, et ce, malgré le génie que l'on accorde, de bon gré, au monsieur.

En jazz contemporain, les degrés d'abstraction varient, l'intensité aussi. Ainsi, un saxophoniste comme Tim Berne, qui hybride sa culture rock avec celle du jazz contemporain, ou un virtuose de la musique microtonale comme Joe Maneri, deux défricheurs que les Montréalais peuvent voir à l'occasion grâce aux bons soins de la Casa del Popolo, peuvent en déstabiliser plus d'un. À l'inverse, même de vieux papiers peuvent surprendre avec des idées pourtant simples. Il y a bien trois ans, au FJUM, le concert de deux bonzes du jazz, le regretté pianiste Mal Waldren et le batteur Max Roach, en duo, en avait dénoté plus d'un. Pourtant, la recette était modeste, à hauteur des capacités physiques réduites des deux patriarches: les deux se répondaient, le premier y allant d'une ligne de piano, sans façon, l'autre répliquant avec la musicalité de ses peaux de tambour, reprenant le premier. Et les deux comparses avaient eu un plaisir fou.

La programmation de cette année, au Musée d'art contemporain de Montréal, est loin d'être des plus exigeantes, mais à la mérite d'être variée. En voici un aperçu. Demain, l'Albertine Tanya Kalmanovitch, aux violons, amalgamera des intonations rock et funk, portée par son violon alto. La soupe est parfois

exigeante, mais les paramètres sont connus. Preuve de sa polyvalence, elle a déjà enregistré avec Jann Arden et John Cage, des antipodes.

Dimanche, Iain Ballamy et son Food continuent la série. Le saxophoniste, qui remportait il y a deux ans le BBC Jazz Innovator Award, a évolué avec Gil Evans et Bill Bruford (ce dernier a joué avec Yes, Genesis et King Crimson). Il arrive avec une moulture éthérée, planante, simple mais parfois inquiétante, accessible et sans démonstration inutile de virtuosité. Du lot, c'est ce qui se rapproche le plus de ce que les anglos appellent le *soundscape*. Le dernier album de Food, *Veggie*, est un *must*. Quelque peu sombre, à la manière de ce que les Norvégiens peuvent faire: le groupe est en effet complété par Arve Henriksen (trompette, chant), Mats Eilertsen (basse) et Thomas Strønen (batterie), qui partagent des affinités et des membres avec le groupe de rock improvisé Supersilent.

Avram Ferrer, qui jouera lundi, a côtoyé des gens comme Archie Shepp, Sonny Murray, Bobby Few et The Last Poets. En trio, il reprendra les pièces de *Calling All Spirits*, son tout dernier bébé, un classique comparativement à ceux qui l'entourent dans la série, notamment avec la reprise d'*Orange Was The Color Of Her Dress Then Blue Silk*, de Charles Mingus, et la relecture du *Mothers Of The Veil* de Coleman. Celui-là a été repêché par le grand festival dans le petit festival Suoni Per Il Popolo de la Casa del Popolo, édition 1991.

Jeudi, ce sera au tour des Montréalais de Sky Beneath My Feet. Franchement, on pourrait se demander ce qu'ils font là tant leurs influences sont éclatées. Le groupe, qui manie également les voix, mêle le jazz, une pop zappaesque et une forme de musique qu'il qualifie de «paranoïse». L'élément jazz y est parfois lointain, mais l'écriture des pièces est fort bien, et les sax et trompettes de Aaron Doyle (sur le disque) et de Christine Jensen (qui sera sur scène) font des choses, mais là, des choses! Ne manque cependant pas d'humour.

On vous parlera des Torontois de Jazzstory, une formation née d'expérimentations sur Miles Davis, Monk et Booker Little. Reste alors Byproduct, des Montréalais qui aiment ça traditionnel et actuel à la fois (mais cette portion reste à mieux définir) dans une formation classique soit saxophone (Chester Doxas), batterie (Jim Doxas) et contrebasse (Zack Lobber). Issus de la faculté de musique de McGill, on a pu les voir à satiété du côté du Bistro Duluth. Content de les voir dans un autre contexte, mais l'effet de nouveauté est faible. Le tromboniste montréalais d'adoption Tom Walsh terminera la virée le samedi 5 juillet.

## VACHES

SUITE DE LA PAGE 1

n'aime pas le nouveau règlement sur le captage des eaux souterraines, adopté au début de l'été l'an dernier.»

Toute cette histoire autour du puits de Saint-Benoît soulève en effet un enjeu provincial: doit-il avoir ultimement priorité en milieu rural, l'approvisionnement en eau d'une population ou les producteurs qui refusent au fond d'être restreints dans leurs activités qu'ils estiment prioritaires à tous égards? Depuis des années, Saint-Benoît-Labre s'approvisionne en eau à partir de Saint-Georges-de-Beauce. Cette municipalité était prête à lui donner accès, à titre d'option alternative, au lac Poulin, une autre de ses réserves d'eau. Mais la construction d'une conduite ainsi que l'obligation de construire et d'exploiter une usine de traitement de ces eaux de surface exigeraient un investissement d'environ trois millions. La facture s'éleverait à 387 \$ par logement dans le cas d'un système avec traitement de l'eau potable et quelque part entre 50 et 80 \$ si la municipalité pouvait puiser dans les eaux souterraines d'une terre agricole de son territoire, où les hydrogéologues ont trouvé une rivière souterraine capable de satisfaire amplement tous ses besoins.

Le maire Grenier, malgré ses 73 ans, n'a pas démissionné, de même que son conseil, après la «claque de la CPTAQ», qui a invité la municipalité à prospecter ailleurs son sous-sol dans l'espoir de recaper loin des fermes une veine de la rivière souterraine aux eaux pures et abondantes découverte l'an dernier. Il raconte que c'est l'appui de la population qui l'a convaincu de rester à la timonerie municipale.

«Ici, à Saint-Benoît, à cinq reprises dans le passé et par référendum, les gens se sont prononcés contre la construction d'un système d'égouts. On était une des dernières municipalités du Québec à ne pas avoir un bon réseau. On a donc réuni tout le monde l'an dernier et plus de 150 familles sont venues. On a expliqué qu'il fallait passer à autre chose pour assurer le développement de la municipalité en nous dotant d'un réseau d'aqueducs et d'égouts avec un règlement d'emprunt de sept millions. Quand on a ouvert le registre pour la consultation après cette franche discussion, croyez-le ou non, pas un seul citoyen n'a apposé sa signature! Il y avait enfin consensus pour aller de l'avant. C'est pourquoi on ne lâche pas.»

Ce qui fait bouillir le maire Grenier aujourd'hui, «c'est que depuis le début, on a suivi à la lettre les exigences des ministères de l'Environnement et des Affaires municipales. Ils nous ont dit d'embaucher des hydrogéologues, on l'a fait. C'est comme ça qu'on a trouvé une rivière souterraine à 143 pieds dans le sous-sol, sur une ferme où le propriétaire de 300 animaux n'a pas hésité une seconde à nous donner son accord pour qu'on desserve la collectivité. Les tests nous ont montré qu'on pouvait capter 150 gallons d'eau à l'heure, ce qui dépasse nos besoins, sans ralentir le débit naturel de la rivière. On avait même l'accord du comité consultatif agricole de la MRC et l'appui du Conseil des maires.»

C'est alors qu'en juin 2002 arrive le nouveau règlement provincial sur le captage des eaux souterraines, qui exige désormais des zones tampons pour protéger les sources d'eau municipales. Alors que par le passé, Saint-Benoît avait besoin d'acheter seulement 30 mètres carrés autour de sa source, voilà que la municipalité est soudainement obligée de contrôler par réglementation les usages sur 350 mètres en amont. Cette exigence n'a pas plu à l'Union des producteurs agricoles parce qu'elle était susceptible de limiter partout dans le Québec les usages agricoles, comme les épandages et le pâturage intensif. Les municipalités étaient autorisées à réglementer les usages dans cette zone tampon pour protéger la santé publique, une préséance contestée par l'UPA dans son fief vert.

Devant la CPTAQ, l'UPA plaidera que si la commission dézonait la surface requise pour le puits de Saint-Benoît, ce précédent pourrait être utilisé par plusieurs des 200 municipalités à la recherche de nouvelles sources. Si toutes obtenaient gain de cause, cela soulèverait théoriquement 6000 hectares de terres agricoles à l'échelle provinciale. Dans son jugement, la commission invite d'ailleurs les maires à songer à des solutions alternatives plutôt que d'abreuver les populations à même les eaux souterraines du milieu rural, un bien collectif par excellence qu'il est techniquement possible de protéger par des zones tampons bien délimitées. «Dans le contexte actuel, écrivent les commissaires, où on adresse des récriminations graves envers les agriculteurs à qui l'on attribue, à tort ou à raison, une part importante de la pollution des rivières et de l'eau souterraine, il y a lieu de se questionner sur la pertinence d'implanter un puits d'alimentation en eau potable dans un aussi beau milieu agricole, à proximité de fermes et d'exploitations animales.»

La section locale de l'UPA s'est pour sa part portée à la défense d'un producteur agricole voisin de la terre où était situé le puits dont la municipalité réclamait le dézonage. Ce producteur, la ferme Clermont Pélipin, «pouvait éventuellement voir une section de sa terre réglementée», précise le maire Grenier, si jamais les tests devaient révéler que les sept vaches qui l'utilisaient pouvaient poser une menace bactérienne pour le puits municipal. Cette possibilité s'ajoutait aux 32 hectares que la municipalité devait réglementer pour constituer une zone tampon de 350 mètres en amont de son puits, ce à quoi le producteur propriétaire du terrain en cause n'avait pas d'objection. La municipalité était d'ailleurs prête à acheter ce terrain, quitte à y développer une production forestière compatible avec la présence du puits.

WEEK-END CULTURE

JAZZ

Roy Hargrove au Spectrum

Entre la ballade et le rythme

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Avec l'accueil enthousiaste que lui a réservé le public du Spectrum, on ne peut vraiment parler de Roy Hargrove comme un nouveau loup du Festival de jazz. À peine âgé de 33 ans, le trompettiste fait déjà partie des meubles.

Il s'est amené tout de blanc vêtu, verres fumés, et n'a pas traîné avant de jeter les fondations d'un groove bien senti. Le spécialiste des balades sensuelles reconverti dans les musiques du déhanchement? Pourquoi pas. Après tout, les premières mènent souvent aux secondes.

Roy Hargrove a mis sur pied un orchestre all black, trempé à l'école texane du gospel pour son dernier projet, *The rh factor*. Le groupe a rattrapé au grand complet pour le concert d'hier soir au Spectrum, avec Rene Neufville comme chanteuse invitée à la place d'Erykah Badu, que l'on présume trop célèbre et trop occupée pour se déplacer.

La scène du Spectrum éprouvait du mal à contenir tout le personnel: deux batteurs (Willy Jones III et Jason Thomas), un claviériste (Bernard Wright), un organiste (Bobby Sparks), deux saxophonistes (Keith Anderson et Jacques Swartz-Bart), un bassiste (Reggie Washington) et un guitariste (Chalmers Alford).

Voilà le facteur rh au grand complet, un facteur qui s'obtient de la multiplication du rythme 'n blues et de ces envolées chargées d'une émotion empreinte de justesse et de sobriété dont la trompette de Hargrove a le secret. Car si le prodige du jazz, — il fut «dé-

couvert» à 17 ans par Wynton Marsalis — s'aventure dans une sorte de mixture r'n b pimentée de hip hop, il ne peut s'affranchir de ses racines jazz. Elles refont toujours surface, faisant peser sur le groove un nuage de romantisme.

Le son mélodieux de Roy Hargrove, distinctif d'entre tous, reprend toujours ses droits sur la boucle rythmique. C'était particulièrement frappant hier sur *Forget regret*, une chanson tirée du seul album du Rh factor, intitulé *Hard groove*. «I don't want to be free if it means I'll be without you baby», se lamente Rene Neufville. Pas de doute, ce Roy Hargrove est un sensible, un sensuel même s'il nous a servi une série de groove bien sentis dans la première partie du spectacle, entre autres avec *Hardgroove* et *Pastor*.

Roy Hargrove a le flair de s'effacer lorsque vient le temps de tisser une trame rythmique, préférant épauler son groupe. Sage décision. Les batteurs Willy Jones III et Jason Thomas ont pris la section rythmique en main, avec la vaillante complicité de Bobby Sparks à l'orgue b3 et Keith Anderson aux saxophones ténor et alto. Celui-ci s'époumone dans un soufflé d'une rare violence.

Réaction du public? L'inertie satisfaisante. Au parterre, pas le moindre quidam s'est levé pour danser. Roy Hargrove n'a pas soulevé le Spectrum, mais il l'a certes charmé. L'impassibilité de ces corps que les musiciens invitaient à suer fait la preuve, hors de tout doute raisonnable, que Ray Hargrove reste un homme de balades. Mais rien ne l'empêche de se dégoûter les doigts de temps à autre.



Les belles bagnoles de Riopelle aux enchères

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Dix automobiles d'époque, dont deux Bugatti, ayant toutes appartenu à Jean-Paul Riopelle, seront vendues aux enchères dans deux semaines au Ritz Carlton de Montréal. L'artiste québécois, qui a longtemps vécu en Europe, collectionnait les voitures de luxe. Il est décédé en mars 2002. Sa succession a décidé de vendre au plus offrant toutes ses voitures, même une minuscule Fiat 126 A 1973.

Le lot compte quatre voitures vraiment exceptionnelles: une Bugatti 57 cabriolet Letourneur et Marchand 1936, une Bugatti Type 57 C cabriolet Gangloff 1939, une Bristol 406 E Coupé Beutler 1958 et une A. C. Bristol Aceca coupé bi-place sport 1963. Le reste est composé de modèles moins dispendieux: Citroën, Simca et... Jaguar.

«Ce sera une vente internationale très courue étant donné les voitures exceptionnelles qui seront alors proposées», dit le maître enchanteur Léger de Saint Hippolyte, joint hier à Paris. Sa maison, l'Hôtel des encans de Montréal, a été mandatée pour diriger ces enchères qui seront accessibles de tous les coins de la planète au moyen d'Internet (*viegornet*).

Les vraies de vraies automobiles seront présentées aux médias mercredi prochain au Château Saint-Ambroise, à Montréal. La vente aura lieu une semaine plus tard, le 9 juillet, dans le chic hôtel de la rue Sherbrooke Ouest.



Jean-Paul Riopelle la main posée sur sa Bugatti type 57 (1936), à Brunoy, en France, en 1959.

Riopelle a été un acheteur et un collectionneur quasi compulsif de voitures. Sa collection, constituée en Europe, a été importée au milieu de la dernière décennie au Québec, où l'artiste était déjà rentré depuis plusieurs années. Certaines belles bagnoles ont été exposées au Musée du Québec (devenu depuis le Musée national des beaux-arts) et au dernier Salon de l'auto de Montréal.

Il est toujours possible que des musées se portent acquéreurs d'une ou de plusieurs voitures. Selon les informations obtenues hier, la succession songe à accorder des ristournes financières aux institutions advenant une acquisition de leur part.

L'enchanteur refuse de dévoiler

le prix de l'ensemble ou des automobiles les plus recherchées. «Les pièces exceptionnelles sont toujours rares», dit-il. En tout cas, les sites de collectionneurs de belles bagnoles révèlent que les Bugatti cabriolet du milieu des années 30 ne se détaillent pas au-dessus du quart de million de dollars.

Léger de Saint Hippolyte ajoute que les voitures sont mises en vente avec l'accord de l'ensemble des personnes concernées par la succession Riopelle, y compris sa dernière compagne (Huguette Vachon) et ses filles, même si le trio s'est disputé devant les tribunaux autour de l'héritage du peintre. «Cette unanimité offre peut-être un exemple pour le reste de la succession», dit le commissaire-priseur.

EN BREF

La Radio-Jazz Bell est de retour sur les ondes de CISM

(Le Devoir) — La Radio-Jazz Bell est de retour depuis hier, sur les ondes de CISM-FM 89,3. L'organisation du Festival international de jazz de Montréal a en effet renouvelé sa collaboration avec CISM, la radio des étudiants de l'Université de Montréal, pour diffuser sur cette fréquence jusqu'au 7 juillet. Avec une puissance de 10 000 watts, la radio peut être captée dans un rayon d'environ 75 kilomètres autour du centre-ville de Montréal. Pendant tout le festival, Radio-Jazz Bell diffusera des entrevues, des pièces musicales, des reportages sur les différents artistes du festival. Rappelons que le groupe Spectra (responsable du festival) a également présenté devant le CRTc une demande pour créer une radio jazz permanente à Montréal, une décision qui doit être rendue bientôt.

Le commentateur sportif Jean Pagé animera 110 %

(Le Devoir) — Jean Pagé, commentateur sportif depuis une trentaine d'années à Radio-Canada, poursuivra sa carrière à TQS puisqu'il animera à l'automne le magazine sportif de fin de soirée 110 % sur les ondes de cette chaîne. Pour sa part, l'animateur actuel de 110 %, Paul Rivard, participera à la nouvelle émission matinale de TQS qui vise à concurrencer le *Salut bonjour* de TVA. À la barre de 110 %, Jean Pagé sera entouré de Michel Bergeron, Jean Perron, François Gagnon, Michel Villeneuve et autres.

Ventes et recettes en hausse dans l'édition

(PC et Le Devoir) — Les recettes et les ventes des 672 entreprises canadiennes de l'édition et le nombre de nouveaux ouvrages publiés ont tous augmenté considérablement en 2000-01, selon un rapport de Statistique Canada. Les éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres ont enregistré un chiffre d'affaires de plus de 2,4 milliards de dollars pendant cette période, une hausse de 9,4 % par rapport aux résultats de l'enquête précédente de 1998-99 et de 20 % par rapport à 1996-97. Alors qu'elles ne représentent que 4 % des 672 entreprises du monde du livre, les sociétés sous contrôle étranger ont réalisé 46 % des ventes totales en 2000 et 2001, soit 3 % de plus qu'en 1996-97. L'augmentation provient essentiellement d'une hausse des ventes de manuels scolaires. En 2000-01, les éditeurs de livres ont produit 15 700 nouveaux livres et en ont réimprimés 12 100, en hausse de 13 % rapport à 1998-99 et de plus de 47 % par rapport à 1996-97. Les manuels scolaires et la littérature générale représentaient dans chaque cas le tiers de la production.

CONCERTS CLASSIQUES

Du Mozart plus que correct

FESTIVAL MOZART PLUS

W. A. Mozart: Concertos pour piano n° 13 en do majeur, K. 415, n° 2 en do majeur, K. 467, et concerto pour deux pianos en mi bémol majeur, K. 365. Louis Lortie, piano (avec Hélène Mercier, piano, dans le concerto K. 365). Orchestre symphonique de Montréal. Dir.: Louis Lortie. À la basilique Notre-Dame, le 25 juin 2003.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Les concerts se suivent et ne se ressemblent pas. Heureusement. Si le début de cette audition de l'intégrale des concertos pour piano de Mozart entreprise par Louis Lortie avait pu laisser un peu tiède, la seconde soirée a été nettement meilleure. Certes, on ne peut pas encore parler de transcendance — et, admettons-le tout net, en ce contexte, ce n'est pas du tout ce que l'on cherche —, mais le soliste à la barre avait les choses bien en main mercredi soir.

Oui, il y a eu plus d'épanouissement dans la sonorité, plus de précision, tant au clavier qu'à l'orchestre, et le Lortie pianiste n'a pas eu peur de la virtuosité cette fois-ci. Ces

deux concertos en do majeur sonnent donc fort joliment. Pourtant, les musiciens semblent s'éloigner de l'esprit de Mozart. Trop d'accents indus sur les temps forts aidés assurément à mieux mettre en place, et cette manière de faire aide Lortie à mieux tenir son rôle de chef. Le génie de Mozart est cependant d'aller infléchir les autres notes et de savoir comment faire pour que ce soit le résultat ou de la levée ou de la tombée qui prenne subtilement plus de place.

Faut-il alors penser qu'on entend quelque chose de scolaire? Pas vraiment; il y a des moments où le sens de l'opéra et du dialogue s'installe et, partout, on ressent une union d'esprit efficace. Il est à parier que les répétitions ont été des instants formidables alors que Lortie et l'OSM se mettaient d'accord sur la manière de faire. Les difficultés d'équilibre entre les sections commencent à se gommer; Lortie, en tant que chef, se fait moins agissant en geste et mise probablement mieux sur le temps passé à répéter, ce qui le libère pour ses interventions solistes. Enfin, il parle.

Le jeu est plus clair, précis, et on sent toujours que la musique va quelque part (chez Mozart, un interprète de seconde zone peut faire en

sorte que cela tourne en rond de manière lassante). Si le côté plus agissant de la musique est bien rendu, les mouvements (ou les parties de mouvements) plus lyriques sont restés un peu dans l'ombre. Le meilleur exemple en demeure le mouvement lent du concerto K. 467 («Elvira Madigan»). Là, tout a été «interprété» proprement et sans âme. On écoute avec indifférence. Telle est encore une des grandes difficultés de jouer du Mozart: à moins d'offrir une interprétation engagée, on se met vite à n'entendre que ce que la musique devrait être plutôt que ce qu'elle est vraiment. Bien de ces choses s'oublient cependant: Mozart est un compositeur qui sait réüssir ses finales, et Lortie n'y rate rien!

Du mignon concerto pour deux pianos, disons que nous sommes encore restés dans un univers de mise en place raffinée, galante et polie. Un des attraits de ce concerto — presque le seul, en fait — est d'entendre comment on n'entend pas deux pianos tant les instruments s'unissent. S'il y a eu un petit miracle dans ce concert, ce fut celui-là, tant Lortie et Mercier ont joué au diapason, sur tous les plans. Quand la chimie est si belle, le temps paraît bien court, même si ce n'est qu'à elle qu'on porte attention.

THÉÂTRE

Le charme d'une librairie d'époque

LA BOUTIQUE AU COIN DE LA RUE

D'après la pièce de Miklos Laszlo dans une adaptation d'Evelyne Fallot et Jean-Jacques Zilbermann. Mise en scène: Pierre-Olivier Scotto et Martine Feldmann. Interprètes: Jean-Louis Roux, Jean-Bernard Hébert, Odette Lampron, David Fontaine, Sylvio Archambault, Louis-Olivier Mauffette, Myriam Poirier, Marjorie Vaillancourt, Réjean Vallée et Sylvain Dubois. Direction: Jean-Bernard Hébert. Décors: Mario Bouchard. Costumes: Denis Denoncourt. Éclairages: Christian Fontaine. Conception musicale: Stéphane Girouard. Accessoires: David Ouellet. Assistance à la mise en scène: Francine Boulay. Présenté par Les Productions Jean-Bernard Hébert au Théâtre de La Dame Blanche. Jusqu'au 30 août.

DAVID CANTIN

Cet été au Théâtre de La Dame Blanche (au parc de la Chute-Montmorency tout près de Québec), Jean-Louis Roux fête ses 60 ans de carrière dans *La Boutique au coin de la rue*: une adaptation d'Evelyne Fallot et Jean-Jacques Zilbermann de la pièce de Miklos Laszlo, qui s'inspire aussi du film *The Shop Around the Corner* d'Ernst Lubitsch. En 1930 à Budapest, on dé-

couvre l'atmosphère qui règne dans la petite librairie de M. Matuschek. De l'intransigeance du patron à l'amour anonyme qui se tisse entre un vendeur dévoué et une jeune fille plutôt romantique, la charmante opère tout au long de ce conte aussi optimiste que nostalgique.

C'est dans un décor splendide que se déroule ce portrait d'une famille un peu spéciale. On passe constamment de l'intérieur à l'extérieur de cette jolie boutique où les employés ainsi que les clients cherchent à vaincre l'angoisse inévitable du chômage. Les temps semblent plutôt difficiles en Europe centrale, alors que Pirovitch s'inquiète pour sa famille et que Klara se cherche désespérément un emploi. La demoiselle arrive donc au beau milieu de la librairie du tyran M. Matuschek, un patron autoritaire pas trop commode au départ. Cela semble importuner le premier vendeur, Kralik, qui s'inquiète pour l'avenir du commerce. De plus, l'homme ne sait toutefois pas qu'il entretient une relation épistolaire avec cette même Klara.

De la dispute au drame, une véritable métamorphose s'opère chez ces gens. La période de Noël ouverte à la joie, de même qu'à une certaine ouverture affective. On suit avec intérêt l'intrigue amoureuse qui se trame entre Klara et Kralik. Autour de ces deux personnages, quelques histoires tristes ou amusantes s'an-

noncent. Une part d'optimisme rayonne jusqu'à la conclusion finale. La magie du théâtre devient alors contagieuse.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'on redécouvre Jean-Louis Roux dans le rôle de ce Matuschek d'une ambiguïté fort attachante. Le comédien ne brusque aucunement ce personnage assez complexe. On sent une grande vulnérabilité derrière l'image austère du patron. La relation difficile qu'il entretient avec son épouse permet aussi de mieux comprendre la transformation qui s'opère graduellement. Le couple qu'incarne Louis-Olivier Mauffette et Myriam Poirier apporte aussi certaines nuances à l'intrigue. Autre heureuse surprise de la distribution, Réjean Vallée amuse avec une désinvolture plutôt subtile.

On reprochera peut-être au texte de comporter quelques longueurs, surtout après l'acte. De plus, le contenu de la pièce est loin d'être satisfaisant. Par contre, la mise en scène de Pierre-Olivier Scotto et Martine Feldmann appuie avec fermeté l'action qui s'enchaîne à merveille. L'idée astucieuse de ce plateau qui tourne, d'un décor à l'autre, rend avec beaucoup de pertinence le climat de l'époque. Sans tomber dans les pièges parfois ingrats du théâtre d'étoilé, *La Boutique au coin de la rue* de La Dame Blanche comble les attentes.

Murray, le prolifique



TSHI

À 45 ans, le saxophoniste et clarinetiste David Murray compte plus de 220 albums derrière lui. Hier, le David Murray Quartet avait rendez-vous avec les Montréalais à l'occasion de l'événement Jazz dans la nuit. Ils ont ainsi pu voir — ou revoir — celui qui «incarne un courant qui prône le retour aux éléments africains et à une sonorité agressive», dicit le Dictionnaire du jazz de Laffont. Inspiré des héritages du free des années 1970 et du jazz New Orleans, Davis Murray aime à puiser dans le panafricanisme et la world music.

NOS CHOIX

Steve Hill

Quiconque a déjà empoigné une Strat ou une Tele — les modèles mythiques de guitares électriques Fender — le sait: il y a ceux qui savent quoi en faire et les autres. C'est pourquoi, quand l'extraordinaire guitariste montrealais Steve Hill dit qu'il a seulement mis deux ou trois années avant de pouvoir se «débrouiller» à son goût, il faut le croire: ça se voit rien qu'à sa poigne sur le manche, ce type a imbibé cent ans de blues comme d'autres lisent le journal. Franchement, une telle assurance, un tel instinct, je n'avais vu ça en personne que chez Stevie Ray Vaughan. C'est dire la chance qu'on a de l'avoir sur la grande scène ce soir.

Scène GM, Sainte-Catherine-Jeanne-Mance, à 21h et 23h.

Sylvain Cormier

Charlie Haden et Michael Brecker

Un classique pour les amateurs: Charlie Haden à la contrebasse et Michael Brecker au saxophone se retrouvent à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts pour présenter *American Dreams*, d'après leur dernier disque enregistré avec orchestre. En deuxième partie, le nouveau quartet de Herbie Hancock avec Bobby Hutcherson au vibraphone. Une réunion de gens dont les preuves ne sont plus à faire.

Caroline Montpetit



Ce soir, vendredi 27 juin : 5 concerts • 4 salles

- 17h30 Yvan Belleau... Quai des brumes. Entrée libre
- 20h30 Ken Aldcroft Group... Lion d'Or... 24\$ (billet de soirée)
- 21h30 Abel Hassing Quintet... Le Va-et-Vient... 10\$
- 22h30 No Name Jazz Sextet... Lion d'Or... (utilisez le billet de 20h30)
- 23h30 Eval Manigat septette... Focaccia... 8\$

Dernier: Trio Daniel Lessard • Y'en a qui manquent pas d'air! • Alex Bellegarde quartette • Andrée Boudreau  
Participez aux concours quotidiens [www.bonjourmontreal.com](http://www.bonjourmontreal.com) • Synchronisez CISM 89.3 FM de 10h00 à midi

Billetteries • L'OBLIQUE 514-499-1323 • BILLETTERIE ARTICULÉE 1-866-844-2172 • [www.LOFFfestivaldejazz.com](http://www.LOFFfestivaldejazz.com)



## WEEK-END NATURE

La SEPAQ continue de nier en toute impunité les droits confirmés par la réglementation gouvernementale

## Oui aux chiens dans les réserves

Depuis quelques années, cette chronique tente de suivre l'évolution, au demeurant pénible, de l'ouverture des parcs et réserves du Québec aux chiens et à leurs propriétaires, qui en sont réduits depuis des décennies à visiter plutôt les parcs et réserves de l'Ontario et des États-Unis ainsi que les parcs fédéraux canadiens où on tient en haute estime la gent canine, culture anglo-saxonne oblige. L'ostracisme culturel des Québécois envers les chiens, le meilleur ami de l'humain, est d'ailleurs tel que d'importantes associations américaines, notamment dans le domaine du caravanning, recommandent à leurs millions de membres d'éviter le Québec en raison des interdits de séjour auxquels leur toutou sera confronté. Même un chihuahua emmuré dans un gros Winnebago se voit interdire l'accès au camping d'un parc provincial au Québec, des règles bêtement assassines pour notre image touristique.

Des lecteurs du *Devoir* nous ont communiqué le résultat d'un test aussi intelligent qu'astucieux. Le 19 février, ils ont demandé par écrit à la direction de la réserve faunique Mastigouche s'ils pouvaient emmener leur chien en camping rustique. Ginette Dupuis, de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), la société d'État qui gère les réserves et les parcs gouvernementaux, leur a répondu le 21 février: «Non, les chiens ne sont pas acceptés dans la réserve sur les sites de camping et en séjour en chalet.» Les lecteurs tenaces sont revenus à la charge et ont demandé pourquoi on permet la présence de chiens dans les réserves du Saint-Maurice, de Portneuf et Rouge-Mattawin, où se pratique la chasse avec chiens l'automne, mais pas à la réserve Mastigouche. Ils se sont même dits prêts à garder leur chien en laisse et à ne pas le faire entrer dans le chalet! Mme Dupuis leur a répondu que «les chiens sont interdits sauf à la journée et en les tenant en laisse.»

Ce groupe de lecteurs a ensuite soumis cette interprétation de la SEPAQ à la Société de la faune et des parcs (FAPAQ), le propriétaire des parcs et réserves du gouvernement. Jean-Pierre Dorion, de la vice-présidence à la protection de la faune de la FAPAQ, leur a répondu par courriel le 2 avril à 14h30. Il avait annexé une copie du règlement adopté en 1999 qui, écrivait-il, «ne prévoit aucune interdiction à l'égard des chiens» dans les réserves fauniques, contrairement à ce qu'affirme la SEPAQ. Ce règle-



Louis-Gilles Francœur

ment, précise le haut fonctionnaire, «n'interdit donc pas de circuler ou de se trouver dans une réserve faunique avec un chien, et cela est le cas depuis son entrée en vigueur, le 22 août 1999». M. Dorion précisait que la SEPAQ peut imposer des limites à la présence des animaux mais que celles-ci doivent se limiter «aux infrastructures aménagées, notamment les chalets et les aires communes des campings avec services» (cuisines, douches et toilettes). En termes très polis, M. Dorion qualifiait de «pas tout à fait exactes» les informations fournies par la SEPAQ à la réserve Mastigouche car les chiens peuvent y être admis, comme dans toutes les autres réserves, en tout temps, pas seulement dans les visites «à la journée», et partout sauf dans les aires aménagées. Donc, si le chien couche dans la voiture, aucun problème pour un séjour prolongé.

Le *Devoir* a voulu vérifier quelles étaient les informations diffusées par la SEPAQ en première ligne à sa clientèle pour savoir si on tentait effectivement de décourager la présence pourtant légale des chiens dans les installations gouvernementales qui lui sont confiées. Nous avons appelé au service central des réservations pour demander dans quel parc ou dans quelle réserve nous pouvions séjourner avec le chien de la famille. «Cela n'est permis dans aucun parc et dans aucune réserve, sauf pour la chasse», nous a répondu Marie-Soleil Laporte avec regret et beaucoup de gentillesse. Une autre fausseté encore pire par son universalité que celle véhiculée par Mme Dupuis, de la réserve Mastigouche. Mme Laporte a affirmé tenir cette directive de son supérieur, Bernard Fortin, lequel n'a pas rappelé *Le Devoir*.

Le 21 mars dernier, dans cette chronique, nous rapportions les propos d'Aubin Rouleau, directeur de l'exploitation à la SEPAQ, qui promettait pour cet été l'ouverture d'au moins quelques parcs à la gent canine. Eh bien, la SEPAQ n'en fera rien car, affirme Daniel Leboeuf, porte-parole de la SEPAQ, la question a été réévaluée aux «tables de concertation» pour obtenir d'abord l'avis du milieu avant de procéder à cette réforme. En clair, là aussi, un règlement en vigueur depuis 1999 permet à tous de visiter les parcs québécois avec un chien à condition de s'en tenir aux aires désignées. Mais les directions des parcs, qui résistent plus que celles des réserves à la décision du législateur, en ont complètement paralysé l'application en omettant pendant cinq ans de désigner les aires accessibles à la présence des chiens accompagnés de maîtres civilisés...

Aux prises avec ce système de désinformation, la FAPAQ a décidé de réagir hier à l'endroit de son gestionnaire gouvernemental. Gaétan Hamel, coordonnateur à la réglementation, a affirmé au *Devoir* qu'il avait reçu mandat mercredi d'écrire officiellement à la SEPAQ pour que celle-ci applique également dans toutes les réserves fauniques le règlement en place et informe le public de ses droits. M. Hamel a totalement corroboré les affirmations faites par Jean-Pierre Dorion aux lecteurs du *Devoir* qui ont voulu tirer l'affaire au clair: les chiens sont admis partout dans les réserves fauniques sauf dans les endroits aménagés comme les chalets et les aires communes des campings avec services. La FAPAQ va exiger que cette information soit immédiatement donnée partout et que le droit des propriétaires de chiens soit géré de la même façon dans toutes les réserves. M. Hamel n'était toutefois pas mandaté pour parler du problème des parcs où l'évolution des gestionnaires a été nulle même si les deux règlements autorisant la présence des chiens dans les réserves et les parcs sont en vigueur depuis cinq ans.

Le *Devoir* a demandé à Nicolas Bellemare, un procureur qui s'intéresse depuis des années aux questions de chasse, de pêche et de nature, ce qu'il pensait de l'observance par la SEPAQ des deux règlements en vigueur depuis cinq ans.

«C'est scandaleux en plus d'être illégal», a-t-il déclaré spontanément.

Lorsque le gouvernement délègue à un fonctionnaire le pouvoir de réglementer un domaine ou une

activité, dit-il, celui-ci «ne peut pas en profiter pour s'approprier un pouvoir de prohibition» en édictant des règles qui équivalent à interdire ce qu'on lui demandait de baliser ou en omettant d'édicter les règles qui vont encadrer l'activité permise. Dans le cas des parcs, dit-il, l'omission continue depuis cinq ans de la SEPAQ à définir les aires accessibles aux chiens dûment contrôlés est illégale, constitue un abus de pouvoir susceptible de sanctions et justifierait l'émission d'un bref de mandamus pour forcer la société d'État à appliquer la réglementation en vigueur. Des citoyens pourraient aussi faire annuler cette réglementation mal appliquée en la défiant carrément, ce qu'il ne suggère à personne de faire, cette voie étant la plus lourde sur le plan juridique.

Quant aux lecteurs du *Devoir* qui ont fait le test des lettres, ils estiment que ce dossier ne serait pas enlisé dans la désinformation, l'arbitraire et l'abus de pouvoir si les fédérations sportives québécoises, qui œuvrent dans le domaine de la randonnée, du canot-camping, du caravanning, etc., avaient bien représenté le quart de leurs membres qui, comme le reste de la population du Québec, possèdent un chien bien dressé avec lequel ils pourraient profiter du réseau de parcs nationaux en respectant les règles de civilité en vigueur partout ailleurs en Amérique. Il est évident que si ces fédérations avaient fait leur travail et mené avec leadership un débat public sur ces questions, le dossier aurait évolué plus vite. Et les fonctionnaires de la SEPAQ n'auraient pas nié avec constance et en toute impunité les droits confirmés par la réglementation gouvernementale, probablement parce que cette société rapporte beaucoup de sous... au gouvernement!

■ Lecture: *Les plages et les grèves de la Gaspésie*, par Josée Kaltenback, photos de Robert Baronet et Claude Bouchard, Éditions Fides, 322 pages. Intéressants, ces regards renouvelés qu'on porte sur la Gaspésie cette année. Voilà qu'après *La Gaspésie* de Paul Alarmé et Marie-Josée Mulcair, on nous offre cette fois-ci un regard plus spécialisé, mais d'autant plus intéressant qu'il place la loupe sur les rives aux mille facettes de ce pays rendu célèbre justement par la rencontre tumultueuse de la terre et de l'eau. Habités ou sauvages, sablonneux ou rocheux, le littoral et les rivages gaspésiens se découvrent ici, un à un, accessibles et enrichis par ce qu'en disent la science et l'histoire.

## WEEK-END SPORTS

## Les Expos attendent toujours la réponse définitive de Gonzalez

### La rumeur veut que l'échange ne soit plus de l'ordre du possible

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Viendra, viendra pas... Le voltigeur Juan Gonzalez, des Rangers de Texas, n'a pas encore donné de réponse définitive au directeur général des Expos, Omar Minaya, au sujet de son transfert éventuel à l'équipe de la Ligue nationale.

Il y a deux jours, les Rangers tiraient Gonzalez de leur formation de départ et laissaient entendre que le puissant coéquipier avait été échangé aux Expos en retour de jeunes espoirs.

Mais Gonzalez, choisi deux fois joueur par excellence dans la Ligue américaine et qui deviendra joueur autonome à la fin de la saison, a en poche un contrat qui comprend une clause de non-échange.

Son agent Jeff Moorad a rapidement fait savoir que Gonzalez allait refuser de se joindre aux Expos.

Mercrredi, Minaya, qui a déjà été directeur des filiales des Rangers dans les années 1980 et qui a déjà eu Gonzalez sous ses ordres, s'est rendu à Arlington pour tenter de convaincre le puissant coéquipier de se joindre à la formation montréalaise.

Les deux hommes ont discuté à nouveau par téléphone hier.

Minaya n'a pas voulu parler de la situation avec les journalistes montréalais. Par la voix du relationniste John Dever, il a laissé savoir qu'il n'y avait rien de nouveau à communiquer.

«Omar Minaya m'a dit qu'il retournerait aujourd'hui dans les ligues mineures pour épier le travail de certains de nos jeunes joueurs, a dit

Dever. Quand il obtiendra une réponse définitive de Gonzalez, il tiendra un point de presse, par conférence téléphonique, pour communiquer ses impressions.»

Gonzalez, quant à lui, semblait très à l'aise avec toute cette histoire, lui qui touche quelque 13 millions cette saison.

«C'est ma décision, a-t-il dit à Arlington. J'ai jusqu'à samedi [demain] pour accepter ou non. Tout est parfait, je réfléchis.»

Si certains de ses compatriotes portoricains chez les Expos, comme le droitier Javier Vazquez, avaient aimé le voir se présenter à Montréal, certains de ses coéquipiers actuels ne l'auraient pas accepté.

«Nous aimons Juan, a dit la supervedette Alex Rodriguez. Tous les gars l'aiment dans ce vestiaire. Il est comme un frère pour nous. Nous formons une famille.»

Vazquez, qui le connaît bien, n'avait lui aussi que de bons mots pour Gonzalez.

«Il est un gars formidable en plus d'être un grand joueur, a dit Vazquez. En l'absence de Vladimir Guerrero, nous aurions certes eu besoin de son puissant coup de bâton. Mais selon ce que nous a raconté notre président Tony Tavares, il vaudrait mieux ne plus y penser.»

Tavares l'a dit mercredi. Il est de ceux qui ne croient plus à l'échange possible.

Domage puisque Gonzalez aurait pu aider les Expos sur le terrain et aurait sans doute pu attirer quelques spectateurs de plus dans le trop vaste Stade olympique.

Gonzalez a claqué 423 circuits en carrière. Et il est le Portoricain qui revendique le plus de points produits en carrière, soit 1366.

Wimbledon — Frédéric Niemeyer, de Deauville en Estrie, s'est incliné au deuxième tour du tournoi de Wimbledon.

Le Québécois a vendu chèrement sa peau et a été défait en cinq manches par le Sud-Africain Wesley Moodie, classé 150<sup>e</sup> au monde et lui aussi issu des qualifications.

Niemeyer, classé 308<sup>e</sup>, s'est finalement incliné 7-6, 4-6, 2-6, 6-1 et 7-5, mais il a trouvé des aspects positifs à sa performance et son passage à Wimbledon.

«Ça s'est joué sur une question de pouces, a-t-il commenté. Je suis fier parce que je n'ai pas cédé sous la pression. Je me suis battu jusqu'à la fin du cinquième set.»

Niemeyer avait défait une tête de série, deux jours plus tôt, l'Espagnol Felkix Mantilla, un spécialiste de la terre battue.

«J'espère que personne ne va mettre en doute mon engagement après ce que j'ai réalisé ici, a-t-il déclaré.

Niemeyer a dû évoluer dans l'ombre de Sébastien Lareau pendant plusieurs années, une situation qui pourrait changer à la suite de sa dernière victoire et de la retraite de Lareau.

«Je sais que j'ai encore beaucoup d'ouvrage devant moi, mais ce tournoi me donne la confiance qui me manquait, a-t-il dit. Ce fut une semaine positive pour moi et je pense sincèrement que je méritais de gagner aujourd'hui.»

De son côté, la Torontoise Vanessa Webb a procuré une victoire au Canada hier, jumelée à l'Américaine Jill Craybas. Elles ont défait Samantha Reeves, une autre Américaine, et la Hongroise Katalin Morosi 6-7 (4), 6-4, 6-4 en première ronde du tournoi de double.

## Les favoris se sont qualifiés

Les favoris Andre Agassi, Serena Williams et Justine Henin-Hardenne ont dominé leurs adversaires hier lors du tournoi de tennis de Wimbledon, se qualifiant facilement pour le troisième tour.

L'Américain, qui a ravi sa place de n° 1 mondial à Lleyton Hewitt ce mois-ci, a disposé de son adversaire, l'Allemand Lars Burgsmuller, en trois sets 6-3, 7-6, 6-3, ne perdant qu'un seul service au cours de la rencontre.

Le champion 1992 a ainsi remporté son 32<sup>e</sup> match pour seulement quatre défaites cette année. Il est un des favoris des bookmakers londoniens pour atteindre la finale, contre Andy Roddick (n° 5).

## Tournoi de tennis de Wimbledon

## Frédéric Niemeyer s'incline au deuxième tour

ASSOCIATED PRESS  
PRESSE CANADIENNE

«Je fais ce que j'ai à faire», a déclaré à l'issue du match Agassi, qui rencontrera au troisième tour le Marocain Younes El-Aynaoui (n° 27).

Toujours chez les hommes, le seul Britannique encore en lice, Tim Henman, a battu le Français Michael Llodra 6-4, 6-4, 6-3. Le Français Cyril Saulnier a été battu 6-3, 6-2, 7-6 par l'Australien Mark Philippoussis.

Le vainqueur de Roland-Garros, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (n° 3) menait 6-7, 6-3, 6-3, lorsque son adversaire, le Français Nicolas Escudé, a abandonné le match, en raison d'une blessure à l'aîne.

Chez les femmes, Serena Williams, n° 1 mondiale et tenante du titre, a battu la Belge Els Callens 6-4, 6-4, tandis que l'Américaine Jennifer Capriati et la Belge Justine Henin-Hardenne se sont également qualifiées pour la troisième tour.

La gagnante du tournoi de Roland-Garros a battu Flavia Pennetta 7-6, 6-1, tandis que Capriati a réalisé neuf sets, dont celui de la balle de match, pour se débarrasser de Marie-Gaïaneh Mikaelian 6-2, 6-1.

Maria Sharapova, une toute jeune joueuse russe de 16 ans qui fait ses débuts sur la pelouse de Wimbledon, a tranquillement éliminé la 21<sup>e</sup> joueuse mondiale, sa compatriote Elena Bovina, 6-3, 6-1. L'Espagnole Conchita Martínez, vainqueur 1994 du tournoi, a pour sa part balayé l'Autrichienne Barbara Schett 6-2, 6-4.

Mary Pierce a battu la 14<sup>e</sup> joueuse mondiale Eleni Daniilidou 6-4, 6-1. Handicapée par de nombreuses blessures ces dernières années, la Française avait chuté dès le premier tour de Roland-Garros il y a quelques semaines.

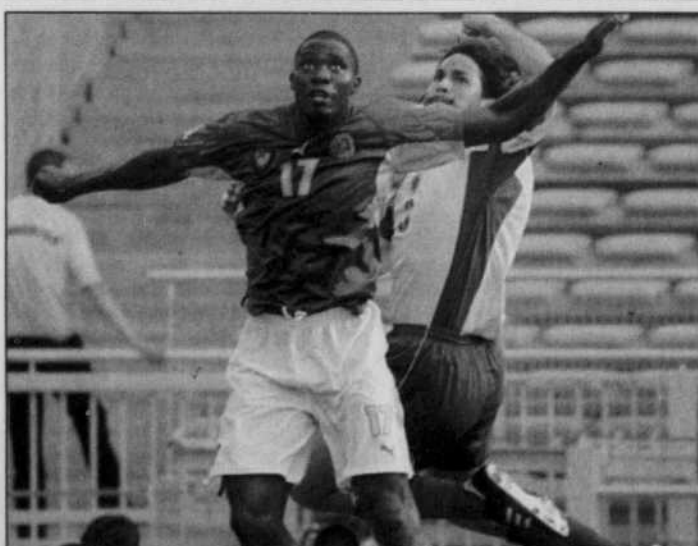
## Les choses sérieuses

Les choses sérieuses vont commencer aujourd'hui sur le central, où l'Américain Andy Roddick (n° 5) ne devrait pas avoir trop de souci à faire face au frère Espagnol Tommy Robredo (n° 25).

Il en va autrement pour l'Américaine Venus Williams (n° 4), déjà battue par la Russe Vera Zvonareva (n° 16) en huitièmes de finale à Roland-Garros et opposée à une autre Russe, Nadia Petrova, qui y fut demi-finaliste. Et pour le Suisse Roger Federer (n° 4), qui doit se méfier de l'Américain Mardy Fish, finaliste à Nottingham la semaine dernière.

Sur le court n° 1, le Thaïlandais Paradorn Srichaphan (n° 12), qui a déjà deux matchs en cinq sets dans les jambes et a dû sauver deux balles de match face au Français Olivier Mutis, a tout à redouter du jeune prodige Espagnol de 17 ans Rafael Nadal.

Avec l'Agence France-Presse



Marc-Vivien Foé (n° 17) est vu en action contre Mario Yepes, de la Colombie, quelques minutes avant de s'effondrer sur le terrain.

## Coupe des Confédérations

## La France en finale contre le Cameroun

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'équipe de France de football s'est qualifiée pour la finale de la Coupe des Confédérations de football en dominant la Turquie (3-2), hier soir au Stade de France, au terme d'une journée endeuillée par le décès du Camerounais Marc-Vivien Foé après l'autre demi-finale, remportée par les «Lions indomptables» devant la Colombie (1-0).

Grégory Coupet et Sidney Govou, champions de France avec Foé sous le maillot de Lyon en

2002 et titulaires contre la Turquie, et le sélectionneur français Jacques Santini, ancien entraîneur de l'OL, sont apparus d'ailleurs très secoués pendant la minute de silence observée par le Stade de France avant le coup d'envoi, à la mémoire du milieu de terrain camerounais.

Les Bleus ont toutefois disputé leur demi-finale avec application. Ils ont fait la différence en première période grâce à trois buts des canoniers d'Arsenal: Henry (11), Pires (26) et Willard (43), principaux animateurs de l'attaque française.

Les Turcs, loin de démeriter, sont toujours restés dans la course grâce à un but de Gokdeniz peu avant la pause (42) et une reprise déterminée de Tuncay au retour des vestiaires (48). À deux minutes de la fin, Okan Yilmaz manquait même l'occasion d'envoyer les Turcs en prolongation en ratant un penalty consécutif à une faute de Dacourt sur Alpay.

Dimanche, les Bleus retrouveront le Stade de France pour une finale formellement particulière contre le Cameroun.

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	49	27	645	—
Montréal	43	35	581	7
Philadelphie	41	34	547	7 1/2
Floride	40	40	500	11
New York	34	42	447	15
Section Centrale				
Chicago	41	36	532	—
St. Louis	41	36	532	—
Houston	41	37	526	1/2
Cincinnati	37	40	481	4
Pittsburgh	32	43	427	8
Milwaukee	32	45	416	9
Section Ouest				
San Francisco	46	31	597	—
Los Angeles	45	32	584	1
Arizona	41	36	532	4
Colorado	41	39	513	6 1/2
San Diego	26	54	325	21 1/2

## Hier

Milwaukee 5 Chicago Cubs 3  
Floride 6 N.Y. Mets 1  
Philadelphie 8 Atlanta 1  
St. Louis 11 Cincinnati 7

## Aujourd'hui

Chicago Cubs à Chicago White Sox, 14h05  
Texas à Houston, 16h05  
Arizona à Detroit, 19h05  
Cincinnati à Cleveland, 19h05  
Montréal à Toronto, 19h05  
Philadelphie à Baltimore, 19h05  
N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 19h05  
Floride à Boston, 19h05  
Colorado à Pittsburgh, 19h05  
Atlanta à Tampa Bay, 19h15  
St. Louis à Kansas City, 20h05  
Milwaukee au Minnesota, 20h05  
San Diego à Seattle, 22h05  
Los Angeles à Anaheim, 22h05  
Oakland à San Francisco, 22h15

## LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
New York	47	30	610	—
Boston	45	32	584	2
Toronto	45	34	570	3
Baltimore	35	41	461	11 1/2
Tampa Bay	25	52	325	22
Section Centrale				
Kansas City	41	34	547	—
Minnesota	41	36	532	1
Chicago	37	41	474	5 1/2
Cleveland	30	46	395	11 1/2
Detroit	18	58	237	23 1/2
Section Ouest				
Seattle	50	26	658	—
Oakland	44	32	579	6
Anaheim	37	38	493	12 1/2
Texas	29	47	382	21

## Hier

Boston 6 Detroit 4  
Chicago White Sox 5 Minnesota 1  
N.Y. Yankees 4 Tampa Bay 3  
Kansas City 4 Cleveland 1  
Toronto 13 Baltimore 8  
Oakland au Texas  
Seattle à Anaheim

## FOOTBALL

## LIGUE CANADIENNE

Section Est						
	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	2	0	0	57	36	4
Ottawa	1	0	0	27	17	2
Toronto	0	1	0	18	20	0
Hamilton	0	1	0	17	27	0
Section Ouest						
Winnipeg	1	0	0	34	27	2
Saskatchewan	1	0	0	20	18	2
C.-B.	0	1	0	27	34	0
Calgary	0	1	0	20	23	0
Edmonton	0	1	0	16	34	0

## Hier

Calgary à Edmonton

## Aujourd'hui

Winnipeg à Ottawa, 19h30

## Demain

C.-B. en Saskatchewan, 19h